



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉNERGIE ET
DE LA MER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

*Conseil général
de l'environnement
et du développement durable*

*Conseil général
de l'économie*

Paris, le 27 février 2017

La mission conjointe CGEDD-CGE

à

Liste des destinataires

Objet : diffusion du rapport diagnostic de la mission conjointe CGEDD-CGE sur la gestion sédimentaire de l'estuaire de la Rance

Pièce jointe : un rapport diagnostic

Madame, Monsieur,

La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat a demandé à la Vice-Présidente du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable ainsi qu'au Vice-Président du Conseil général de l'économie de diligenter une réflexion sur la gestion sédimentaire de la retenue estuarienne du barrage de l'usine marémotrice de la Rance en vue de contribuer à établir une gestion pérenne des dépôts, telle qu'elle se dessine à partir du plan établi par l'association Coeure, et de mener cette réflexion à son terme autant que possible pour la fin du mois de mars.

Missionnés à cet effet par les deux vice-présidents, nous avons indiqué lors de la réunion du comité de pilotage qui s'est déroulée le 16 décembre sous l'égide du préfet de la Région Bretagne qu'il nous apparaissait nécessaire dans un premier temps de donner à l'ensemble des parties prenantes à cette gestion un premier rapport établissant un diagnostic de cette gestion sédimentaire. En effet, devant la diversité des usages impactés par cette sédimentation accrue de l'estuaire depuis la réalisation du barrage, il nous semblait très important de recueillir les observations sur ce diagnostic avant de formuler des propositions relatives aux dispositifs permettant de mener à bien un plan de gestion sédimentaire durable qui rendrait « *au territoire son attractivité touristique, à la rivière ses capacités de navigation, aux riverains la qualité paysagère et agricole des berges, sans mettre en péril l'exploitation de l'usine, qui produit une électricité renouvelable.* »

Nous vous invitons donc à nous faire part de vos observations et de vos commentaires avant le 15 mars (en les adressant par messagerie au courriel suivant : geoffroy.caude@developpement-durable.gouv.fr), de façon que nous puissions en tenir compte dans la rédaction du rapport définitif.

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de notre consid ration la plus distingu e.

Pour la mission conjointe CGEDD-CGE
Le coordonnateur
Geoffroy Caude



Copies : Membres de la mission CGEDD
membres de la mission CGE
pr sident de la section MRR du CGEDD

Eric VINDIMIAN-Geoffroy CAUDE
Pascal CLEMENT- Didier PILLET
Nicolas FORRAY